

# lire éféré

ion, et à la grande joie  
 ure fait ensuite voter  
 r sa majorité : sur le  
 sé à 1,24 million d'eu-  
 ur est autorisé à bâtir  
 rois hôtels », « un res-  
 5 % de logements in-  
 100 m<sup>2</sup>, au total, sur  
 ex-acquéreur Clés du  
 déposé un recours  
 sion.  
 pas, Socri va pouvoir  
 clous !  
 Christophe Nobili

## aujourd'hui) problème

fait voter une dé-  
 (une modification  
 lan local d'urba-  
 rti 2018, qui per-  
 jouter un 8<sup>e</sup> étage  
 hôtelier. Mais tou-  
 veur, affirme le  
 rd » : « Si on avait  
 ] moins cher qu'à  
 verait une contre-  
 st pas le cas. Mais  
 our qui ? Tout est  
 problème. »

« Le projet Clés  
 sait pas, j'ai fini  
 eur permis était  
 014. » Ce qu'a  
 al administratif  
 le 6 février

t, Ménard pou-  
 élivrer un nou-  
 és du Sud. Il a  
 projet architec-  
 clés du Sud peut  
 ut ça va tomber  
 », croit savoir

le champagne

### PHILIPPE TIENT LA BARAQUE



*Le Canard  
 du 20/3/19*

## Fraude fiscale : grande évasion... des effectifs

« **G**RANDE PRIORITÉ nationale », la lutte contre la fraude fiscale n'est pas une grande priorité budgétaire. La preuve avec les chiffres de la section financière du parquet de Paris, sur lesquels « Le Canard » a posé sa palme. En 2012, 12 enquêteurs planchaient sur 267 saisines, et il leur restait 148 dossiers à écluser en fin d'année. En 2016, l'effectif était réduit à 6 enquêteurs, pour 239 dossiers à Noël. Le pompon ? En 2018, seuls 3 malheureux enquêteurs s'escrimaient, et 468 dossiers bourraient les placards à la Saint-Sylvestre ! Avec ces maigres troupes, la section financière de Paris ne parvient à traiter que 50 dossiers par an : c'est ce qu'a déclaré, l'an dernier, François Molins, ancien proc de Paris, à l'Assemblée nationale. A ce rythme, des années seront nécessaires pour écluser le stock qui augmente...

« Nous traitons des dossiers portant sur des faits commis en 2009-2010, se désespère un magistrat, et il faut environ dix-huit mois d'attente pour qu'ils passent à l'audience. » Ils risquent d'y arriver en 2021...

### Dossiers à la peine

De guerre lasse, et histoire d'accélérer la cadence, Rémy Heitz, le procureur de Paris, va orienter les fraudeurs vers la procédure du « plaider-coupable » (où la peine est négociée), désormais permise pour les délits financiers. Cela ne créera toutefois pas de postes d'enquêteur. La pénurie d'effectifs est dénoncée par la plupart des procureurs généraux dans leurs rapports.

« Ça date de Sarkozy, observe un haut magistrat. Avec son obsession de "remettre la police sur le terrain", plein d'officiers de police judiciaire ont été affectés dans des commissariats. » Dans son rapport du 12 décembre dernier, la Cour des comptes juge le ministère de l'Intérieur « fortement mobilisé par d'autres priorités, telles que le terrorisme et l'immigration irrégulière ».

Certes, Beauvau a assuré à la Cour que « la délinquance économique et financière [allait] redevenir l'une de ses priorités ». Mais la vue de malheureux trimant sur de trop vieilles affaires de délinquance fiscale n'attire guère les candidats, flics ou procs. « On dirait que tout le monde s'en fout », se plaint un juge. Quelle idée ! Bercy n'a-t-il pas, cette année, créé une police fiscale ? Elle s'ajoutera à tous les services déjà dédiés à cette grande cause sans - espèrent- on - dégarnir leurs effectifs...

Dominique Simonet

### CASSEUR EN COMPARUTION IMMÉDIATE

